

## Fête des 700 ans de Montgeard

Nous vous rappelons que nous fêterons les 700 ans de Montgeard le week-end du 23, 24 et 25 juin 2017.

Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette manifestation, vous pouvez vous adresser à Alain MARTY et Jean DEJEAN qui sont les référents mairie et amicale.



Le 25 juin 2017, se tiendra au lac de la Thésauque de Nailloux-Montgeard, la première édition de la course de la Thésauque.

Il s'agit d'une course de nage en eau libre multidistance (1500m, 3000m, 5000m et 2 courses enfants 100 et 200m) organisée par le Cercle des Nageurs de Villefranche de Lauragais et ouverte à tous nageurs de plus de 8 ans.

L'épreuve est chronométrée et se fait sur un parcours sécurisé.

Renseignements : [eaulibreauragais.com](http://eaulibreauragais.com)

## Course de la Thésauque



## Limitation de vitesse au hameau de Roquefoulet



Depuis la fin d'année 2016 une limitation de vitesse, sur la RD25 qui traverse Roquefoulet, est fixée à 70 km/h. C'est le conseil départemental qui, après étude, a décidé la limitation de vitesse sur cette portion de route.

## C.C.A.S.

Nous vous rappelons qu'Hélène QUINTIN, responsable du CCAS, est à votre disposition pour toutes questions d'ordre sociale. Vous pouvez la contacter au 05.61.81.35.32

## Internet à très haut débit

Le SDEHG favorise le déploiement de la fibre optique en Haute-Garonne, en mettant à disposition son réseau de distribution d'électricité.

A cet effet, le SDEHG a autorisé l'utilisation des poteaux électriques (propriété du SDEHG) pour poser la fibre optique. Cela va permettre de déployer plus rapidement et à moindre coût, le Très Haut Débit sur le département.

## Cabine téléphonique

La délégation régionale d'Orange procèdera à la dépose de notre cabine téléphonique installée sur notre commune.

Pour information, cette dernière à une durée moyenne d'utilisation de 11 secondes/jour.

## Agenda 2017

**Commémoration du 8 mai et repas des aînés**  
Lundi 8 mai 2017



**700 ans de Montgeard**  
23, 24, 25 juin 2017

**Visite théâtralisée**  
24, 25 juin 2017

**Course de la Thésauque « natation »**  
25 juin 2017

**Auberge espagnole**  
Jeudi 13 juillet 2017

**Si Montgeard m'était conté à la lueur des flambeaux**  
Mercredi 9 août 2017 à 21h

**Fête locale**  
Les 18, 19 et 20 août 2017

**Vide grenier**  
Dimanche 24 septembre 2017

**Commémoration du 11 novembre**  
Samedi 11 novembre 2017



Avril 2017

N° 19

Dans ce numéro :

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>L'Actualité des Terres du Lauragais : La fusion des Intercommunalités</li> <li>Prévention et lutte contre les cambriolages</li> </ul>   | 1 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>P.L.U.</li> <li>Plaque de numérotation</li> <li>Elections 2017</li> </ul>   | 2 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Formation défibrillateur</li> <li>C.E.I. Centre d'Echanges Internationaux</li> <li>CréADE 31</li> </ul>   | 3 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Fête des 700 ans de Montgeard</li> <li>Animation : Course de la Thésauque</li> <li>Limitation de vitesse au hameau de Roquefoulet</li> <li>Internet Haut Débit</li> <li>Cabine téléphonique</li> <li>Agenda 2017</li> </ul> | 4 |

**Mairie de Montgeard**  
35 rue de la Bastide  
31560 MONTGEARD

Tél / fax 05.61.81.34.74  
contact@mairiedemontgeard.com



## HORAIRES

**Lundi, Mercredi, Jeudi**  
de 10h à 12h

**Mardi, Vendredi,**  
de 16h à 18h



## Le bulletin municipal des Montgeardins

### L'Actualité de l'intercommunalité : fusion

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Coloursud n'existe plus. En effet, cette dernière est maintenant regroupées avec l'ancienne Communauté de Communes Cœur Lauragais et l'ancienne Communauté de Communes Cap Lauragais dans une intercommunalité : **TERRES DU LAURAGAIS**.

Celle-ci est composée de 58 communes et 38713 habitants. Le siège est à Villefranche de Lauragais, 83 délégués y sont rattachés.

Le 30 janvier 2017, l'élection du président a mis M. Christian PORTET à la tête de cette nouvelle intercommunalité. Ce dernier est maire de Calmont et ancien président de Coloursud.

Le 1er vice-président est Gilbert HEBRARD (Cœur Lauragais)

Le 2ème vice-président est Olivier GUERRA (Cap Lauragais)

Le bureau est composé du président, de 14 vice-présidents et de 6 membres associés.

Depuis cette date, les élus se retrouvent très régulièrement pour mettre en marche cette nouvelle structure. Pour cela, élus et techniciens sont aidés par les services préfectoraux (réglementation), la DGFIP (impôts), le centre de gestion (personnel).

Malgré l'opposition très forte de certains élus, avant que le préfet ne prenne son arrêté définitif actant le périmètre des Terres du Lauragais, maintenant la plupart des élus sont dans un esprit de collaboration et le travail avance.

Le premier budget des Terres du Lauragais a été voté le vendredi 21 avril 2017 à une très large majorité.

## Prévention et lutte contre les cambriolages

### Contre les cambriolages, les bons réflexes :

Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage : composez le 17

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

**Blocages téléphones portables :**

Bouygues Télécom : 0 800 29 10 00

Free Mobile : 32 44

Orange : 0 800 100 740

SFR : 10 23

### Au quotidien :

Protégez les accès

Soyez prévoyant

Soyez vigilant

Ne commettez pas d'imprudence

### Avant de partir en vacances :

Vous pouvez signaler votre absence auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie afin qu'ils puissent surveiller votre domicile.

Renseignements et formulaires disponibles sur place et sur Internet :

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) > rubrique sécurité > conseils pratiques

Ayez les bons réflexes



## Plan Local d'Urbanisme : un document qui vous concerne

Après 3 ans de travail et après consultation de tous les services concernés, le PLU de la commune de Montgeard a été approuvé lors du conseil municipal du 12 avril 2017.

Le nouveau document d'urbanisme est exécutoire depuis le 13 avril 2017. Vous le trouverez sur le site internet de la mairie.

Rappel de la procédure d'élaboration du PLU :

Septembre 2013	Prescription du PLU
Novembre 2014	PADD débattu en Conseil Municipal
Décembre 2014 et juin 2016	Réunions publiques
Juillet 2016	Arrêt du PLU
Novembre/décembre 2016	Enquête publique
Avril 2017	Approbation du PLU

« Faciliter le quotidien des administrés en favorisant le repérage de chaque habitation »

Vous avez été destinataire d'une plaque comportant le N° de rue de votre habitation. Il s'agit d'une numérotation métrique<sup>(1)</sup> et qui permettra aux secours, au facteur, aux livreurs, etc... de vous localiser facilement.

Le numérotage est matérialisé par l'apposition, sur la façade de chaque maison ou mur de clôture, au-dessus de la porte principale, ou à défaut, immédiatement à gauche de celle-ci.

Merci à tous ceux qui ne l'ont pas encore fait de procéder à la mise en place de cette plaque.

<sup>(1)</sup> Facilité de localisation GPS, opérateurs internet...

## Plaque de numérotation

## Catastrophe naturelle

Nous sommes toujours en attente du retour de notre dossier et nous ne manquerons pas de vous informer dès réception de la réponse du Ministère.

- Présidentielles  
2ème tour : dimanche 07 mai
- Législatives  
1er tour : dimanche 11 juin  
2ème tour : dimanche 18 juin

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer ou si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez voter par procuration.

Pour se faire, vous devez désigner un mandataire qui votera en votre nom, ce dernier doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que vous et il ne doit pas être déjà mandataire d'un autre électeur.

Où s'adresser :

Les démarches doivent être accomplies au commissariat, à la gendarmerie ou au Tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Votre présence est indispensable ainsi qu'un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

Si vous avez l'impossibilité de vous déplacer, en raison de votre état de santé, un policier peut se rendre à votre domicile, si vous en faites la demande.

Il est conseillé de faire les demandes nécessaires le plus tôt possible, afin de vous assurer que votre demande soit reçue à temps par votre mairie.

N'oubliez pas de mentionner la durée de validité de votre procuration car celle-ci est en principe faite pour une seule élection.

## Elections 2017



## Formation défibrillateur

Le défibrillateur acquis par notre commune, est d'ores et déjà opérationnel.

Il a été installé, à l'abri des intempéries et accessible à tous en respectant son bon usage, sous le porche de l'entrée de la cantine scolaire, au centre de notre village.

Une formation à l'utilisation du défibrillateur, de 3/4 d'heure, sera dispensée par la Sté Cardio Secours le 8 juin 2017 à 17h.

15 places sont ouvertes pour la population. Merci de vous inscrire avant le 1er juin 2017 au secrétariat de la mairie dans la limite des places disponibles.



## C.E.I. Centre d'Echanges Internationaux

Le C.E.I. est une association recherchant des familles d'accueil bénévoles, pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française.



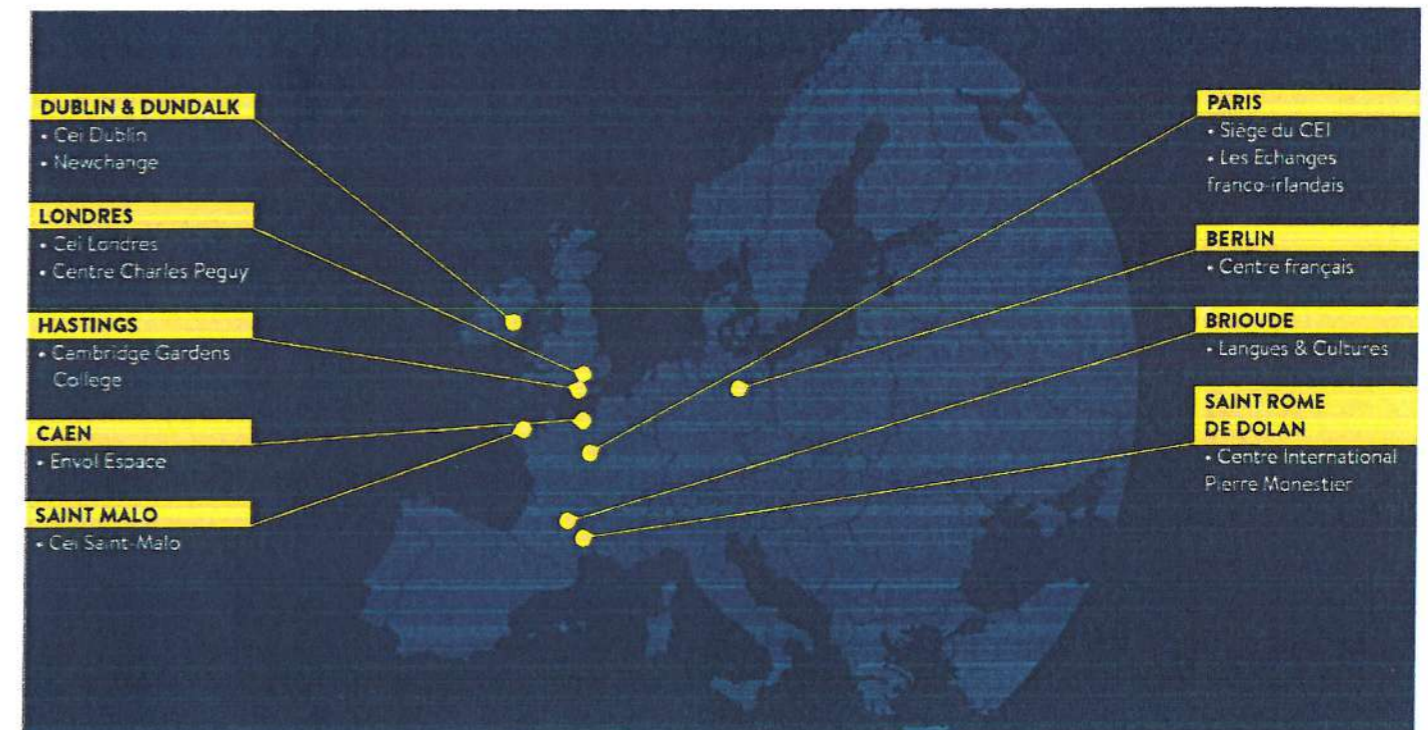
Ouvrir le monde aux jeunes  
Séjours linguistiques  
Colonies & Circuits  
Mobilité internationale  
Années scolaires à l'étranger

Pendant toute la durée du séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous, Paul, un jeune allemand de 15 ans, Ignacio, jeune mexicain de 15 ans, Simona, jeune slovaque de 17 ans, souhaitent venir en France à partir de septembre 2017 pour vivre en immersion dans une famille française pour une année scolaire.



Si cette expérience vous intéresse, vous pouvez contacter Céline GAZEL, responsable de l'Association sur notre département au 05.61.80.57.93 ou celine.gaz@hotmail.fr



## CréADE 31—Entreprendre pour créer son Emploi



Suite aux nouveaux dispositifs mis en place, conséquence de la loi NOTRÉ, le département vous accompagne dans la création de votre activité.

Ce dispositif s'adresse aux demandeurs d'emplois qui souhaitent créer leur activité professionnelle. L'objectif est d'aider et d'accompagner ces créateurs.

Des plaquettes d'information sont à votre disposition. Pour plus d'informations, contacter le 05.34.33.43.96, mis en place par le conseil départemental